

Ostrá, Růžena

3

In: Ostrá, Růžena. *Structure onomasiologique du travail en français : (etude diachronique d'un champ conceptuel)*. Vyd. 1. Brno: Universita J.E. Purkyně, 1974, pp. 55-84

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/121064>

Access Date: 17. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

3

En français moderne, le champ conceptuel du travail s'organise autour du verbe *travailler* et le substantif correspondant — *travail*. Le noyau sémantique de ces expressions peut s'associer avec une vision transitive ou intransitive. Nous ne nous occuperons en principe que de la vision intransitive, car c'est elle seule qui correspond au concept de travail tel que nous l'avons défini plus haut.⁴⁸

Les deux expressions sont employées tout d'abord pour désigner l'effort coordonné en vue d'obtenir un résultat utile, opposé au repos ou au loisir :

La première condition, du bonheur est que l'homme puisse trouver sa joie au travail. Il n'y a de vraie joie dans le repos, le loisir, que si le travail joyeux le précède.

A. Gide, Journal, 4 août 1934.

... elle a si peur de les troubler ... on se figure que ça les empêche de bien travailler, qu'on soit là toujours sur leur dos ...

Sarraute 10.

Les enfants aimaient à surgir à l'improviste pour surprendre un de ses gestes, voir comment il prenait l'argent dans son portefeuille et le posait sur une facture, comment il réfléchissait, travaillait, ou ne faisait rien.

Supervielle 49.

Il n'est pas rare que des ouvriers aux presses travaillent onze heures par jour, mais pour une courte période.

Vailland 149.

Je suis rentrée, je me suis assise à ma table : sans travail, même cette joyeuse matinée m'aurait paru fade.

La femme rompue 13.

⁴⁸ Cf. page 23.

Les deux expressions s'emploient en parlant de l'effort physique aussi bien que pour désigner l'activité intellectuelle:

Le travail aux presses est tellement au-dessous de sa force qu'il ne le considère pas comme un véritable travail . . .

Vailland 197.

Elle aimait le voir travailler, car ses gestes étaient vifs, sûrs et puissants. Il installait un échafaudage le long de la muraille . . .

Saint-Pierre 145.

Le lecteur, auquel Robbe-Grillet, par de multiples provocations, refuse tout apaisement, est invité à suivre l'écrivain au travail, en explorant avec lui les possibilités combinatoires de l'imagination et du langage.

Littérature 596.

Il est bien manifeste qu'il s'agit ici d'un travail purement scientifique. Les enquêteurs se sont défendu de tirer parti de ces éléments, d'élaborer une interprétation de ces documents.

Vie et langage 155, 1964, p. 79.

C'est vrai qu'on pouvait travailler là haut comme des bêtes sans jamais devenir riches . . .

Chamson 25.

Cette fois, Henri était à peu près sûr d'avoir pris un bon départ, il écrivait dans la gaieté. Le seul ennui, c'est que Paule exigeait qu'il travaillât près d'elle.

Mandarins 261.

Une querelle, dont le départ était futile, venait de s'élever entre deux ouvriers qui travaillaient sur le même moteur et, le ton de la dispute ayant monté, ils étaient près de s'empoigner. Des voisins avaient laissé leur travail pour faire le cercle . . .

Aymé 100.

Quant au substantif *travail*, on ne l'emploie évidemment pas seulement dans ce sens très général; il peut prendre un sens plus ou moins concret et servir à désigner un ensemble des efforts manuels ou intellectuels qu'on exerce en vue d'obtenir un résultat utile déterminé: *distribuer du travail aux ouvriers; avoir un travail difficile à faire; entreprendre un travail.*

L'étonnant garçon prétendait venir à bout d'un travail qui eût occupé toute une équipe de maçons pendant plusieurs semaines.

Saint-Pierre 257.

Je ne peux pas y aller: du travail m'attend.

Simenon 143.

Vous avez fait un travail utile en dissipant un des mythes qu'on oppose à la réconciliation.

Mandarins 462.

On peut facilement se rendre compte que le degré d'abstraction diffère d'un exemple à autre. Là où le subst. *travail* désigne une besogne vraiment concrète et bien définie, on le rencontre souvent au pluriel :

Chacun de ses gestes, jusqu'à sa démarche lente et sûre, semblait fait pour accomplir les durs travaux de la montagne.

Chamson 76.

De plus en plus recluse, attachée aux travaux domestiques, Anna ne sortait que pour faire ses emplettes . . .

Chamson 162.

Ils lui apporteront la gloire, et des travaux de commande dont il s'acquittera ponctuellement, mais sans cette passion personnelle et profonde qu'il réserve à ses «Cahiers».

Littérature 177.

Elles parlèrent d'abord des travaux à quoi se consacraient Marie-Jeanne et sa mère.

Vailland 47.

Dans les acceptions dont nous nous sommes occupés jusqu'à présent, le noyau sémantique du subst. *travail* et du verbe *travailler* comporte la notion d'effort et celle du résultat utile. Il paraît toutefois que, même dans les acceptions les plus générales de ces unités lexicales, leur noyau sémantique peut comporter en outre la notion de gagne-pain; elles désignent donc aussi l'action de travailler en tant qu'activité laborieuse régulière et rétribuée: *avoir un travail bien payé; être sans travail.*

- *N'avez-vous pas essayé de saboter la nouvelle machine automatique que j'installais sur les quais, précisément pour supprimer la peine des hommes?*
- *Elle supprimait avant tout leur travail, leur salaire, leur dernier espoir d'une bouchée de pain.*

Salacrou dans Littérature 334.

Boris ne voulait pas que sa femme travaillât. Il gagnait, disait-il, assez d'argent pour deux.

Troyat 375.

Il travaillait ensuite huit ou neuf heures comme aide électricien et cherchait le soir de l'embauche comme machiniste supplémentaire au Châtelet . . .

Fréville 114.

La notion de *gagne-pain* peut prendre dans certaines circonstances une place très importante — ou même dominante — dans la structure sémantique de nos unités lexicales. Il arrive ainsi que l'on ne considère et ne désigne pas comme travail l'activité de ceux qui s'efforcent à produire des oeuvres utiles sans en tirer leur subsistance. Par contre, celui qui fait des choses parfaitement inutiles est censé de travailler du moment qu'il tire de son activité les moyens d'existence. De ce point de vue, la notion de *gagne-pain* pourrait donc être considérée non comme un trait de spécification, mais comme un trait d'identification.

Vivre de son travail — voilà qui est devenu une chose qui va de soi pour l'homme moderne. Les actes législatifs ou autres qui parlent du droit au travail par exemple se rapportent moins au travail considéré en tant qu'«effort ordonné à la production d'une oeuvre utile» qu'au travail considéré dans son aspect *'gagne-pain'*, c'est-à-dire comme une activité assurant la subsistance du travailleur. Si l'on dit: «Il travaille depuis l'âge, de seize ans», on veut dire que, dès cette âge, il gagne sa vie.

Mais bien vite, dans cette demi-oisiveté que rompaient seuls les travaux de ménage, elle se reprit à regretter son travail et le gain de ses journées.

Chamson 87.

Il travaille . . . Aujourd'hui un jeune homme doit gagner son pain.

Aragon. PR.

C'est toujours en vertu de la notion de *gagne-pain* qu'on utilise le subst. *travail* et le verbe *travailler* pour désigner l'occupation régulière et généralement rémunérée d'une personne, donc son emploi.

Bien sûr, c'est tout simple. Je n'aurais qu'à lui dire que le travail ne me convient pas et que je quitte l'usine.

Aymé 105.

Ah, ça dépend aussi du travail qu'on fait. C'est que nous, dans notre métier, on remue, on trotte toute la journée . . .

Sarraute 75.

Dans ce sens, les deux unités lexicales sont utilisées par opposition à *chômage*:

Le père terrassier, gagnait moins que Michel et manquait souvent de travail. .

Fréville 39.

Neuf ouvriers sur dix n'auront plus de travail, et, pour ne pas perdre son emploi, le dixième ouvrier acceptera de travailler au rabais.

Vailland 160.

Employé pour désigner l'activité professionnelle régulière, le substantif *travail* peut même servir à désigner vaguement l'endroit où cette activité est exercée, donc lieu de travail :

Il décida de se lancer à la découverte. Et tout seul, car les hommes étaient sûrement au travail à cette heure où personne ne pouvait le guider.

Vialar 58.

- *Je suppose que vous avez questionné les voisins?*
- *Tous ceux qui sont chez eux... Surtout des femmes et des vieux, car les autres sont partis pour leur travail.*

Simenon 40.

Notons encore que, dans le langage d'économie politique et des sciences sociales en général, le substantif *travail*, de même d'ailleurs que le verbe *travailler*, est employé pour désigner, de façon globale, l'activité productrice d'utilité sociale. On l'utilise par opposition à *culture*, à *capital*, etc. non seulement en parlant de cet effort humain nécessaire à la production des biens d'utilité sociale, mais encore pour désigner les représentants sociaux de l'un des deux facteurs de production — des ouvriers salariés vivant de leur travail :

Jusqu'à présent, l'évolution de la vie économique et celle de l'université se sont faites indépendamment l'une de l'autre... : présence de deux mondes séparés, celui de la «culture» et celui du «travail».

Les Nouvelles littéraires No. 2319, 50^e année, p. 16

Il faut faire comprendre au pays que la collaboration du capital et du travail est nécessaire à son redressement. Vous avez fait un travail utile en dissipant un des mythes qu'on oppose à leur réconciliation.

Mandarins 462.

Cette dernière acception, courante dans le langage économique spécialisé, est due à l'emploi figuré du mot. Rappelons toutefois, que la notion d'utilité, si importante dans cet emploi plutôt spécialisé, tient une place de plus en plus importante dans le contenu du mot dans la langue contemporaine, ce qui correspond, à notre avis, au caractère du travail dans la société industrielle.

Dans toutes les acceptions dont nous venons de parler, le contenu sémantique des deux unités lexicales qui nous occupent se caractérise par le fait qu'il est organisé en fonction du trait sémantique d'effort et qu'il fait donc considérer le travail comme une activité. Les autres traits sémantiques d'identification (la notion d'utilisé et celle de résultat) peuvent jouer un rôle plus ou moins important, mais ils sont toujours subordonnés à la notion d'effort. Rappelons à titre d'exemple le substantif *travail* employé pour désigner des besoins plus ou moins déterminés : dans de telles acceptions du mot, la notion de résultat occupe, dans la structure de son contenu

sémantique, une place relativement plus importante que dans celles qui désignent le travail en général, c'est-à-dire comme un genre d'activité, mais elle est toujours subordonnée à la notion d'effort qui est dominante.

Le substantif *travail* connaît cependant des acceptions où son contenu est dominé par la notion de résultat. Dans de tels cas, il ne désigne plus l'activité de travailler, mais l'ouvrage, c'est-à-dire l'objet qui est le résultat d'un effort physique ou intellectuel: *regarder son travail avec satisfaction; écrire un travail sur le paupérisme; un remarquable travail de peinture qui décore la chapelle.*

Les murs de ma chambre étaient badigeonnés d'un crépi rose cendré, ceux de Robert d'ocre pâle; c'était du travail très convenable.

Mandarins 214.

Il tomba sur ses carrosses qui s'alignaient devant une ribambelle de chaises... C'était la première fois qu'il voyait son travail achevé.

Vailland 222.

Ces travaux théoriques sont, dans le domaine marxiste, de plus haut intérêt; mais il n'y correspond pas encore une littérature vivante.

Littérature 99.

— *Et qu'est-ce que tu écris? dis je.*

— *On peut appeler ça comme on veut: des nouvelles ou bien des poèmes.*

Ça ne se laisse pas cataloguer.

— *Tu as montré ton travail à Henri?*

Mandarins 398.

On a vu que le noyau sémantique du substantif *travail* et du verbe *travailler* peut être dominé tour à tour par différents traits sémantiques qui le composent et que, de ce fait, sa structure peut être organisée de plusieurs façons différentes.

Le noyau du contenu de ces unités lexicales comporte les traits sémantiques suivants: la notion d'effort, celle de résultat (vers lequel l'effort est dirigé), celle d'utilité (du résultat ou de l'effort lui même) et, enfin, la notion de gagne-pain.

Les trois premiers traits distinctifs sont présents dans toutes les acceptions de nos expressions. Le dernier peut manquer, quoique dans certains cas — qui, d'ailleurs, sont très fréquents, — il domine leur contenu sémantique tout entier.

Les différentes valeurs que le mot peut prendre dans le fonctionnement de la parole dépendent du point de vue que l'on adopte en abordant le noyau sémantique du mot. On peut l'approcher à travers chacun de ses traits distinctifs, dont l'hierarchie change à chaque changement de perspective de ce genre. Ce sont donc les changements de perspective de laquelle on considère le noyau sémantique du mot qui sont à l'origine de la différenciation de sa signification en plusieurs acceptions. Si l'on imaginait ce noyau en tant qu'une sphère, on pourrait facilement se rendre compte qu'observé d'un certain point de vue, il cache nécessairement une partie

de sa surface et qu'à chaque changement de point de vue, on en obtient une image différente. Chaque fois c'est un autre trait distinctif qui est le plus exposé à la vue, donc qui est dominant, tandis que d'autres sont plus ou moins estompés.

Le noyau sémantique de *travail* présente donc plusieurs visages différents, dont la nature détermine les traits de classification avec lesquels ils se combinent pour constituer un contenu sémantique donné, représenté par la valeur d'un mot.

Nous voudrions signaler notamment les différences entre la perspective qui aborde le noyau sémantique de *travail* à travers la notion d'effort et celle qui l'approche à travers la notion de résultat. Ces différences sont, en effet, essentielles: les acceptions correspondant à la première perspective appartiennent à la classe des activités, tandis que celles qui appartiennent à la perspective 'résultat' entrent dans la classe des objets. Seule la perspective 'effort' permet la vision verbale⁴⁹ du concept de travail. Les différences de classe à l'intérieur de la vision substantivale, notamment la différence entre le travail considéré comme genre d'activité et le travail conçu comme un ensemble d'opérations devant aboutir à un résultat déterminé sont souvent signalées, sur le plan de l'expression, par le jeu d'articles (*donner un travail à faire, du travail m'attend au bureau, il oppose le travail à l'inspiration*). Elles correspondent d'ailleurs, à notre avis, à un changement dans la structure du noyau, dû à un déplacement de perspective et donnant une place relativement plus importante au trait sémantique de résultat.

On a vu qu'en ancien français, la dichotomie des deux perspectives a trouvé une expression beaucoup plus claire dans l'organisation du champ conceptuel du travail. Nous estimons qu'en français contemporain elle existe aussi, bien qu'elle ne soit pas aussi explicite sur le plan de l'expression que dans la langue ancienne. Aussi voulons-nous en tenir compte en procédant à la description du reste de notre champ conceptuel en français contemporain.

Nous commencerons par les membres du champ qui correspondent à la perspective 'résultat' des termes centraux. Il s'agira tout d'abord du substantif *ouvrage*.

Comme *travail*, *ouvrage* désigne un ensemble d'action coordonnées par lesquelles on effectue une oeuvre utile: *se mettre à l'ouvrage; ouvrages manuels; ouvrage pénible*.

Combes, qui pendant toute la mauvaise saison n'avait pas cessé de faire de menus ouvrages pour l'entrepreneur, remonta le premier et plusieurs fois de suite à la Baraque Neuve . . .

Chamson 55.

«C'est tout pareil,» disait Audibert en reprenant son ouvrage, et, penché sur la barre, «où qu'on travaille, on peut trouver sa tranquillité.»

Chamson 25.

⁴⁹ Cf. B. Pottier, *Présentation de la linguistique*, Klincksieck, Paris 1967, p. 27.

On a pu remarquer que *ouvrage* ne désigne pas l'action de travailler en général, c'est-à-dire en tant que genre d'activité, mais seulement un travail qu'on fait en vue de réaliser un résultat déterminé. Le substantif *travail*, on l'a vu, peut aussi être employé dans une acception analogue. Remarquons toutefois que, même dans cette acception, il n'y a pas l'identité entre les deux expressions. Le substantif *travail* évoque plutôt l'effort qu'on déploie, tandis que *ouvrage* fait considérer l'action de travailler surtout du point de vue de son résultat.

Aussi observe-t-on qu'à la différence de *travail*, *ouvrage* ne désigne jamais le travail considéré comme occupation rémunérée et régulière. Ainsi, une personne est sans ouvrage si on ne lui donne rien à faire; elle est sans travail si elle n'a pas de situation, d'emploi régulier, et ne gagne pas sa vie. Dans les citations qui suivent, le seul emploi du subst. *ouvrage* signale que Combes n'avait pas un emploi régulier, qu'il gagnait sa vie à exécuter des ouvrages d'occasion :

Nous autres, on n'a pas le droit de ne rien faire. Si Combes venait à manquer d'ouvrage, avec quoi marcherait la marmite?

Chamson 82.

A cette heure, la route me nourrit, quand on aura fini, je ne serai pas embarrassé pour trouver de l'ouvrage à Saint-André.

Chamson 45.

Le propre de la caractéristique sémantique de *ouvrage* est en outre de considérer l'action de travailler comme objet plutôt que comme une action proprement dite, ce qui n'est pas sans liaison avec la prédominance dans son noyau sémantique de la notion de résultat. L'expression *ouvrage de dame* permet très bien de saisir ce caractère particulier de la valeur de *ouvrage*. Elle désigne, en effet, des travaux de couture, de broderie, etc. soit en tant qu'action appliquée à la confection d'une chose, soit cette chose même en tant que résultat de l'action :

Pour l'empêcher de retourner le soir au café... , elle engageait la conversation en desservant la table; puis elle apportait son ouvrage et se mettait au travail dans la salle à manger.

Lacretelle 24.

Anna, toujours nerveuse et préoccupée, parlait beaucoup, tricotant quelque ouvrage de laine.

Chamson 30.

Elle reprit l'ouvrage en train et se mit à broder.

Vailland 55.

Ouvrage s'emploie finalement — et le plus souvent sans doute — pour désigner un résultat de l'action de travailler. Il sert à désigner soit des objets produits par le travail d'un ouvrier ou d'un artiste (*ouvrage en bois, ouvrage de bijouterie*), soit des productions du travail créateur dans le

domaine de la science et de la littérature: *ouvrage de Racine, ouvrages publiés sur une question.*

*L'ouvrage a été fait avec des histoires vécues.
Il est à la fois didactique et romanesque.*

Le Spectacle du monde No. 37, 1965, p. 89.

Il convient donc de diriger certains enquêteurs vers des sources nouvelles, comme les journaux et les ouvrages techniques.

Vie et langage No. 155, 1964, p. 77

L'ouvrage se compose de deux parties qui ne se situent pas sur le même plan et entre lesquelles le romancier a ménagé une évolution assez complexe.

Littérature 35.

Sartre en tirait cette conclusion: comme les bananes, «les ouvrages de l'esprit doivent se consommer sur place».

Camus 73.

Par rapport au subst. *ouvrage*, le subst. *travail* employé dans le même sens semble insister davantage sur l'effort dont l'ouvrage en question est le résultat; *ouvrage* considère plutôt la chose en soi.

Quant au verbe *ouvrer*, il n'intéresse notre champ que par son emploi intransitif qui est archaïque et presque inexistant dans la langue contemporaine qui ne l'emploie guère que dans la tournure *Il est défendu d'ouvrer le dimanche*. Un autre vestige de l'ancien emploi de ce verbe, jadis si important, apparaît dans l'adjectif de la construction *jour ouvrable*. La place que le verbe *ouvrer* occupe dans la structure de notre champ est insignifiante et elle n'est absolument pas proportionnelle à celle qu'y occupe le substantif *ouvrage*.

Comment se présente la structure sémantique du substantif *ouvrage*? Son noyau comporte les notions l'effort, de résultat et d'utilité, donc les trois traits d'identification, présents aussi dans le noyau du substantif *travail*. Il est clair, cependant, que les deux substantifs présentent des différences de sens assez grandes. On peut se poser la question en quoi consiste cette différence et d'où elle vient.

Nous croyons que les trois traits distinctifs qui sont communs pour les deux expressions sont organisés de façon différente dans le contenu sémantique de chacune d'entre elles. Leur hiérarchie est différente. Pour le subst. *travail*, c'est la notion d'effort qui représente le trait distinctif déterminant dans la structure du noyau. Cela ne veut pas dire que la notion d'effort soit toujours dominante et qu'il n'y ait pas d'acceptation dans laquelle cette unité lexicale ne rende pas compte de la prépondérance de la notion d'effort dans son contenu sémantique. A notre avis, cela signifie simplement que les emplois marqués par la position dominante de la notion d'effort sont beaucoup plus fréquents que les autres. Pour le subst. *ouvrage* par contre, c'est la notion de résultat qui est dominante. Cela se traduit non seulement par le fait que la plus grande partie des acceptations de cette expression appar-

tient à la classe des objets, mais encore par le fait que même les acceptions pour lesquelles la structure du contenu est organisée en fonction de la notion d'effort (quand le substantif *ouvrage* désigne l'action de travailler), sont marquées par le trait sémantique de résultat.

Le noyau sémantique du substantif *oeuvre* rappelle par sa structure celui de *ouvrage*. Les deux expressions sont d'ailleurs des synonymes presque parfaits dans certaines acceptions.

Oeuvre peut désigner, comme *ouvrage*, un ensemble d'action ordonnées à la production d'un résultat utile. Notons toutefois que, dans cette acception, le substantif *oeuvre* est rare et archaïque, sauf les tournures telles que *se mettre à l'oeuvre*, etc.:

L'oeuvre de la création dura six jours.

Bailly.

Oeuvre est employé plus fréquemment pour désigner une action ou une série d'actions dont l'exécution est réservée à un agent:

Un soldat trop humain ne pourrait pas accomplir son oeuvre.

R.

Bien entendu, l'oeuvre de la machine doit être préparée et complétée . . . afin que les fiches soient aussi riches et aussi sûres que les fiches naguère établies à la main.

Vie et langage No. 155, 1864, p. 78.

Cette acception du mot, trop générale, relève de la sphère onomasologique du verbe *agir* et n'appartient donc pas à notre champ conceptuel, à moins qu'il ne s'agisse de quelque emploi figuré.

Le plus souvent toutefois, le substantif *oeuvre* sert à désigner un résultat sensible de l'action de travailler ou d'un effort créateur:

R. Caillois a bien montré que cette oeuvre est un inventaire minutieux du monde, et le travail d'un véritable linguiste qui élabore sa propre langue.

Littérature 235.

. . . ma vie intellectuelle s'est développée depuis 1892 le long d'un axe de recherches de mon propre fonctionnement mental . . . et la production d'oeuvres n'a été qu'un ensemble d'écarts limités pas ce fil conducteur.

P. Valéry, cité d'après Littérature 177.

Vous considérez tout l'univers comme votre oeuvre et il n'y a aucune mesure entre les créatures humaines et vous.

Mandarins 240.

Pour travailler, pour faire sereinement une oeuvre, une grande oeuvre, il faudrait ne voir personne, ne s'intéresser à personne, n'aimer personne. Mais alors, quelle raison aurait-on de faire une oeuvre?

Duhamel, R.

Le contenu sémantique de *oeuvre* comporte cependant, à la différence de celui de *ouvrage*, l'idée d'une certaine appréciation positive, portant soit sur les qualités esthétiques ou sur l'importance de la production. Pour cette raison, en parlant des productions littéraires, *oeuvre* ne se dit que de celles qui possèdent des qualités esthétiques: *Les grandes oeuvres du 18^e siècle*. *Ouvrage* ne connaît pas de telles nuances d'appréciation. Il ne s'étend que rarement, d'ailleurs, aux productions d'art autres littéraires. *Oeuvre*, par contre, s'applique à la littérature aussi bien qu'à la musique ou aux arts plastiques, sous la réserve, nous l'avons déjà dit, qu'il s'agisse de productions de quelque importance, soit-ce à titre de leurs qualités esthétiques ou pour une autre raison:

Mise à part l'oeuvre de Nattier, il n'y avait pas aux murs un seul tableau qui n'évoquât la famille, la carrière ou la personne du Maréchal Mousquet, duc du Hodna.

Saint-Pierre 92.

Une oeuvre est à tel point l'expression de notre solitude qu'on se demande quelle étrange nécessité de contacts pousse un artiste à la mettre en pleine lumière.

Cocteau, R.

La place nous manque pour parler ici des historiens et des biographes, et aussi des grandes oeuvres d'un Teilhard de Chardin.

Boisdeffre 118.

Signalons encore le substantif *oeuvre* masculin employé dans la langue littéraire pour désigner l'ensemble des oeuvres d'un artiste ou d'un homme de science: *l'oeuvre gravé de Rembrandt, l'oeuvre entier de Beethoven*.

Je n'avais matériellement pas le temps de relire l'oeuvre entier du philosophe . . .

J. Chevalier, R.

Le verbe *oeuvrer* se rattache au substantif *oeuvre*. Généralement parlant, c'est une expression qui appartient au style littéraire recherché. On l'emploie pour désigner le travail d'une certaine importance et poursuivant des buts élevés: *oeuvrer pour le bien du pays*.

La Fondation Charles Plisnier . . . s'interdit de porter l'action sur le plan politique. Et ceux qui oeuvrent pour préserver l'unité de la langue ne peuvent que s'en féliciter . . .

Vie et langage 154, 1965, p. 29

S'imaginant peiner pour la conversion des pécheurs, il (Huss) aurait oeuvré en fait pour la liquidation du féodalisme et le triomphe du prolétariat.

Revue d'Histoire Ecclésiastique, Vol. LVII, No. 2, p. 495.

C'est par ce renversement d'une idéologie finissante que Valéry, avec maint autre, a oeuvré à la difficile venue de la modernité en littérature.

Figaro Littéraire, No. 1260, 1970, p. 23.

Il semble, cependant, que le verbe *oeuvrer* est en train de progresser vers le centre du champ. On trouve de plus en plus souvent des emplois où il équivaut tout simplement à *travailler*:

... le préjugé nobiliaire implique sans doute l'infériorité de ceux qui ont à oeuvrer de leurs mains pour assurer leur existence.

R. Mandrou, Introduction à la France moderne, p. 201.

Le noyau sémantique de *oeuvre* comporte donc les éléments suivants: la notion de résultat, celle d'utilité, d'effort et, finalement, la notion de l'importance résidant dans des qualités esthétiques, morales ou autres. C'est le dernier trait sémantique qui distingue *oeuvre* de *ouvrage* et, le cas échéant, de *travail*. Dans la classe des actions, cette idée d'importance se traduit plutôt quantitativement et concerne p. ex. la grandeur des buts assignés. Dans la classe des objets, elle est qualitative et concerne les qualités esthétiques que possède l'objet désigné par le substantif *oeuvre*. Nous avons déjà noté que la classe des actions est peu importante pour *oeuvre* et que, dans les locutions telles que *se mettre à l'oeuvre*, le contenu sémantique de ce mot est parfaitement dépourvu des traits sémantiques de spécification et équivaut à celui de *ouvrage*. Dans ces locutions, nous avons affaire à l'ancienne structure sémantique de cette unité lexicale.

Quant au verbe *oeuvrer*, il se rattache, en sa qualité de verbe, à l'acception la plus rare de *oeuvre* qui n'apparaît guère que dans quelques locutions figées, c'est-à-dire *oeuvre* désignant l'action de travailler. Il en a subi le sort et est devenu très rare. Il est généralement senti comme littéraire. Sa rentrée en usage dans la langue contemporaine est due non seulement aux besoins stylistiques de la langue écrite, mais encore — croyons-nous — à l'influence d'une certaine analogie de structure tendant à nantir de vision verbale tous les noyaux sémantiques appartenant au champ conceptuel du travail. Le travail se classe surtout dans la sphère des activités et, pour cette raison, il n'est pas étonnant de voir aborder le noyau sémantique de *oeuvre*, dominé pourtant par la notion de résultat, à travers la notion d'effort.



Les autres unités lexicales appartenant à notre champ conceptuel ne peuvent pas être employées pour désigner les objets qui sont le résultat de l'activité de travailler, c'est-à-dire 'le travail-résultat'; elles constituent donc la partie du champ qui est réservée aux expressions servant à désigner le travail comme activité et qui correspond à la perspective 'effort' du terme central.

Nous nous occuperons tout d'abord du substantif *besogne*. Cette unité lexicale est employée pour désigner le travail que l'on fait à titre de sa

profession ou de son état. Dans ce sens, on l'utilise en parlant de différentes activités que nous impose notre situation respective: *faire sa besogne*.

La besogne que peut abattre l'homme qui, chaque matin que Dieu fait, est dès l'aube à sa table de travail, à son établi ou dans son magasin, tient du prodige.

Maurois, R.

Nous non plus, nous ne le voyions pas souvent... l'hiver la neige nous coupait et l'été, on a sa besogne.

Chamson 160.

Il renvoya les curieux à leur besogne et, ramenant les deux adversaires à leur moteur, se fit expliquer en quoi consistait la réparation.

Aymé 101.

Le plus souvent, toutefois, cette expression — qui est un terme assez commun — sert à désigner un ensemble d'actions plus ou moins déterminé, effectué ou à faire: *avoir une besogne difficile à faire*.

Renée tenait de son père... le goût des besognes bien faites.

Maurois 70.

— *Vous ressemblez à un vrai maçon, lui dit-elle. Il répliqua gravement, sans interrompre sa besogne:*

— *Je suis un vrai maçon.*

Saint-Pierre 146.

Incapable d'arracher son esprit à l'accomplissement des besognes de chaque jour, elle ne pensait jamais à la mort.

Chamson 212.

... obligée de gagner sa vie dans des besognes qui usaient ses doigts et ses yeux et ajoutaient à la mélancholie de toute sa personne.

Vialar 33.

On observe en outre que *besogne* se dit très souvent à propos d'un travail ordinaire, exigeant peu d'habileté ou d'intelligence et considéré quelquefois comme bas. Dans de tels emplois, le substantif *besogne* prend une nuance péjorative plus ou moins prononcée ce qui constitue un des importants traits distinctifs l'opposant à *travail*: *une fastidieuse besogne administrative; la besogne ingrate que constitue l'établissement d'un fichier; les assassins ont accompli leur sinistre besogne*.

L'imposteur est aisé à confondre; c'est là besogne élémentaire et morne. Mais foncer sur l'hypocrite inconscient, le candidat à la sainteté, l'homme qui s' imagine remporter des victoires, lui prouver qu'à son insu c'est l'intérêt qui le détermine, ou la vanité, ou la complaisance, voilà un travail amusant.

H. Guillemin, cité d'après Ritzen, 220.

Vingt ans plus tard, lorsqu'une conspiration de l'amitié l'amènera à relire, pour les corriger, ses poèmes anciens, il ne verra d'abord dans cette besogne qu'une simple variation mentale sur le sens et la musique des mots.

Figaro littéraire No. 1260, 1970, p. 22.

Mignard professait un mépris souverain pour le peuple, pour ces primates qui s'intitulent abusivement «les travailleurs» parce qu'ils ne sont propres qu'aux besognes manuelles.

Fréville 182.

Tu travestis les faits, tu colportes n'importe quels bobards. C'est une sale besogne.

Mandarins 253.

On pourrait avoir l'impression que la nuance péjorative vient du contexte et, plus particulièrement, des adjectifs dont le subst. *besogne* est accompagné. Il n'est cependant pas douteux que le contenu sémantique de *besogne* se prête mieux que celui de travail à être associé avec des qualificatifs négatifs. On peut facilement s'en rendre compte en remplaçant dans nos citations *besogne* par *travail*; on verra, en effet, qu'une telle substitution affaiblirait singulièrement la nuance dépréciative des syntagmes respectifs. Il s'ensuit donc qu'il y a du péjoratif dans le contenu du subst. *besogne* même.

Le verbe *besogner*, qui est nettement moins fréquent que le substantif correspondant, se rattache à cette dernière acception de *besogne*. Il est employé dans le langage familier pour désigner un travail routinier, inintéressant et qui exige plus d'effort que de compétence ou d'habileté:

Plus aucun goût pour écrire dans ce carnet. Plutôt besogné que travaillé vraiment.

Gide, PR.

Il est vrai qu'on l'emploie aussi en parlant de l'occupation imposée par le métier etc. mais, dans cette acception, le verbe *besogner* est plutôt rare et il est senti comme vieilli.

De l'aube au soir il besognait, jurait, chantait, et l'on voyait s'agiter au pied des murailles son bourgeron bleu maculé de taches.

Saint-Pierre 257.

En écoutant l'usine besogner sourdement, il devenait plus sensible à la nudité de cette cour pailletée de mâchefer.

Aymé 98.

Le noyau sémantique de *besogne* et de *besogner* comporte donc en dehors des trois traits d'identification (les notions d'effort, de résultat et d'utilité), plusieurs traits de spécification, à savoir: la notion d'obligation, celle du manque de considération et de désagréable.

Pour *besogne*, comme pour toute autre unité lexicale, il vaut ce que nous avons dit à propos de *travail*, à savoir que son contenu sémantique n'entre pas en jeu tout entier toutes les fois qu'on emploie le mot. Les différentes acceptions du mot sont différentes en fonction de la perspective que le locuteur adopte pour aborder son contenu sémantique. Dans chacun d'entre elles, certains traits sémantiques sont très facilement identifiables et évidents, tandis que d'autres sont effacés et quasi absents.



Pour désigner le travail qu'on a à faire par devoir ou par nécessité, on emploie encore le substantif *tâche* qui, dans son acception plus étroite, se dit à propos d'un travail déterminé que l'on donne à faire à quelqu'un dans un espace de temps et dans des conditions plus ou moins définies:

Le père au travail, les soeurs à l'école, Catherine penchait un visage d'innocente sur la tâche quotidienne.

Hébert 33.

Si Jean Paulhan, à la tête de la «Nouvelle Revue Française», mit un tel coeur et un tel bonheur à remplir la tâche qu'il avait héritée de Jacques Rivière, ... c'est qu'il était «critique en connaissance de cause» ...

Littérature 457.

Elles avaient toutes interrompu l'exécution de la tâche professionnelle et regardaient Isabelle avec une vive et sympathique admiration.

Romane 20.

Cette expression trouve son appartenance au champ conceptuel du travail confirmée aussi par le substantif *tâcheron* qui en est dérivé et dont nous parlerons dans la partie de notre exposé qui traite des noms d'agent.



Besogne n'est pas le seul mot qui, parmi les unités lexicales constituant le champ conceptuel du travail, exprime une appréciation qualitative négative du locuteur face au travail désigné. Ainsi, pour désigner un travail ennuyeux que l'on est obligé de faire et que l'on fait à contre-coeur, on emploie le substantif *pensum*. Ce mot désigne, à proprement parler, la punition qu'on inflige aux élèves en leur imposant un devoir supplémentaire. Par extension, on l'emploie en parlant d'un travail ennuyeux ou même de toute activité ennuyeuse et faite sans goût:

Il avait enfin une excuse pour abandonner son pensum administratif.

Simenon 30.

... un savant kidnappé par les «rouges» est récupéré derrière le «rideau de fer» par ce pauvre gorille de R. Hanin qui paraît bien souffrir ... de l'indigeste pensum qu'on lui inflige.

Les lettres françaises No. 1075, 1965, p. 8.

Bien que je n'aie fait que cela depuis plusieurs années, j'ai du plaisir à écrire le «Flaubert», qui n'a jamais été un pensum pour moi.

Entretien avec J.-P. Sartre, Le Monde-Sélection hebdomadaire No. 1178, 1971, p. 12.

Ayant parlé du progrès social, il se reprit, jugeant que ces deux mots accouplés rendaient un son primaire, lourdement radical, et les fit remplacer par «expression sans cesse élargie de la symphonie sociale». Le pensum terminé, il respira un grand coup et dit à son valet de chambre qui était en train d'épousseter le chromo: «Qu'est-ce que vous pensez de ce morceau d'éloquence, Noël?»

Aymé, 87.

Pareil est le sens du substantif *corvée* qui, désignant le travail obligatoire et gratuit que les paysans devaient à leur seigneur féodal ou celui que font à tour de rôle les membres communauté, notamment d'un corps militaire (*être de corvée; les corvées cotidiennes de ravitaillement*), se dit en outre de tout travail que l'on est obligé de faire et que l'on fait à contre-cœur, parce qu'il est désagréable et n'apporte aucun profit:

Mais il cherchait des prétextes pour esquiver ce qui avait l'air d'être une corvée à ses yeux.

Romains, R.



Le substantif *labour* est assez rare dans le langage commun; il est plutôt du langage poétique ou du style soutenu où on l'emploie pour désigner un travail qui exige un effort prolongé et pénible ou qui est considéré comme ayant de l'importance:

Ainsi, pour tous les travaux de quelque importance, les deux hommes se trouvaient associés ... (ils) poursuivaient leur labour commun et chantaient comme au temps où ... ils avançaient avec la route, hommes conquérants.

Chamson 73.

*Ce peuple qui peine en silence, crée . . . dans un
labeur sans fin et sans merci.*

Fréville 84.

*. . . une anecdote édifiante à placer dans un discours
de Front populaire: Une jeune ouvrière, prématurément
usée par le labeur de l'atelier et les privations
qu'imposait un salaire médiocre, se mourait sur
un grabat d'hôpital . . .*

Aymé 45.

*Votre collaborateur a préféré supprimer l'histoire
dans mon raisonnement pour mieux pouvoir m'accuser
de la supprimer dans la réalité. L'opération n'étant
pas asiée, il lui a bien fallu utiliser une méthode
de torsion qui est incompatible avec l'idée que je
me fais d'un labeur qualifié.*

Camus 102.

Dans les citations ci-dessus, *labeur* désigne le travail en tant que genre d'activité. Cette unité lexicale est cependant utilisé aussi pour désigner des travaux plus ou moins délimités et individualisés, de grandes besognes:

*Pour synthétiser cet immense labeur, il faut une
équipe de documentalistes, dont la travail s'éche-
lonnera nécessairement sur plusieurs années.*

Cahiers de lexicologie, Vol. 2,
1960, p. 3.

*Que Flaubert soit remercié pour les huit années
qu'il consacra obstinément à ce labeur.*

Ritzen 224.

*Il ne vivait alors que pour le travail de la route.
C'était le grand labeur de sa jeunesse, semblable
à tous ceux de son enfance.*

Chamson 21.

*Elle ne s'ennuyait pas. Ce labeur qui aurait pu
lui paraître fastidieux avait au contraire pour
elle une étrange douceur un peu triste.*

Caroline I, 326.

Labeur désigne donc un travail pénible et important soit par sa durée soit par son caractère. Son contenu sémantique comporte, outre les trois traits d'identification, la notion de fatigue, celle d'importance et le trait de spécification stylistique le caractérisant comme appartenant au style élevé.



Très semblable est le contenu sémantique des substantifs *peine* et *sueurs*. Les deux expressions se disent d'un travail pénible et prolongé en insistant, plus que *labeur*, sur l'excès de fatigue.

- *N'avez-vous pas essayé de saboter la nouvelle machine automatique que j'installais sur les quais, précisément pour supprimer la peine des hommes?*
- *Elle supprimait avant tout leur travail, leur salaire, leur dernier espoir d'une bouchée de pain.*

Salacrou, dans Littérature 334.

Le verbe *peiner* désigne l'activité de travailler surtout en tant qu'un effort fatigant, son contenu sémantique est donc organisé surtout en fonction de la notion de fatigue:

Ce peuple qui peine en silence, crée, rassemble, creuse, bâtit, cimente...

Fréville 71.

- *Tu as le même braquet que moi? demanda le Bressan.*
 - *Plus petit maintenant, parce que je peine davantage que toi.*
- Vailland 188.

Après le déjeuner, je me suis mis au travail, conscient à chaque instant de cette intrusion dans mon intimité. Néanmoins je pénaï pendant plusieurs heures...

Hitchcock, Histoires, Laffont 1960, p. 29.

Le substantif *sueurs* est réservé au style élevé. On l'emploie pour désigner un travail exigeant de grands efforts, généralement physiques:

Oisifs et jouisseurs engraisés de la sueur du peuple.

Martin du Gard, R.

Le substantif *veilles* aussi appartient au répertoire lexical du style soutenu. On l'emploie pour désigner un grand et long travail, de préférence intellectuel, que l'on exécute avec assiduité même au détriment du sommeil:

Après avoir consacré de longues veilles à l'étude du derme et de l'épiderme...

Balzac, R.

On pourrait mentionner encore le substantif *ahan* et le verbe *ahaner* dont le noyau sémantique est également dominé par la notion de l'effort fatigant. Les deux expressions sont vieillies et appartiennent à la langue littéraire:

Ce que j'écris sans plus d'ahan...

Gide, R.



Labour, peine, sueurs, veilles et ahan s'appliquent alors à des travaux importants, longs et pénibles; les substantifs *bricole, bricolage* et *brocante* servent au contraire à désigner de menus ouvrages peu importants.

Brocante se dit en parlant de petits travaux d'occasion qu'un ouvrier fait en dehors de sa journée pour augmenter ses ressources financières:

Quelques brocantes aidant, il se fait de bons mois.

R.

Bricole désigne soit de menus travaux peu rétribués (*Il est sans situation: il ne trouve que des bricoles.*), soit de petits travaux qu'on fait chez soi en dehors de son travail régulier: *s'occuper à des bricoles.*

- *Vous viendrez ce soir chez Tapin?*
- *Je ne sais pas . . . Il y a beaucoup de travail?*
- *Non, des bricoles . . .*

Troyat 334.

Le verbe *bricoler* est également employé en deux acceptions différentes. Ainsi, on l'emploie en parlant du travail de celui qui gagne sa vie en faisant toute sorte de petites besognes:

Il n'a pas de métier, il bricole par-ci, par-là.

R.

Plus souvent, toutefois, le verbe est utilisé pour désigner l'activité de celui qui se livre chez soi à de petits travaux, manuels en général, qui ont pour but d'améliorer la maison, de satisfaire quelque goût, etc.:

En hiver, après angélus, on a le temps de bricoler, n'est-ce pas?

Martin du Gard, PR.

J'ai l'heure où la crèche est vide et où le gardien bricole dans sa loge. Du tout cuit . . .

Donzelle 17

Notons que le verbe *bricoler*, ainsi que le substantif *bricolage* qui désigne l'action de bricoler, expriment souvent l'attitude favorable du travailleur à l'égard du travail: les deux expressions se disent, en effet, à propos des travaux que l'on aime à faire.

Pour désigner le travail rémunéré qu'on ne considère ni comme un métier ni comme une situation, le français parlé dispose encore du substantif *job*:

Du reste, mon job est simple: je force le coffre et c'est tout.

Donzelle 17



Pour désigner l'action de travailler, le français contemporain possède en outre une assez longue série d'expressions d'origine argotique. Il s'agit des substantifs *boulot*, *turbin*, et *turf* et des verbes *bossier*, *boulonner*, *turbiner*, *trimmer*, *marnier*, *gratter*, *bûcher*, *chiader*, *piocher* et *chiner* qui est vielli. Ces expressions ont passé en grande partie dans le langage populaire ou même familier et on les rencontre assez souvent dans la langue des oeuvres littéraires.

Le contenu sémantique de toutes ces expressions est marqué par le trait de spécification socio-stylistique qui les classe comme appartenant au style bas. Il faut noter, cependant, que chacun des contenus sémantiques en question en est marqué dans une mesure différente: dans les uns, il joue un rôle très important tandis que dans d'autres sa position est faible et sa neutralisation est très fréquente.

C'est le cas notamment du contenu sémantique du substantif *boulot* qui, de toutes les expressions indiquées ci-dessus, semble avoir acquis l'usage le plus général. Dans le style familier, il est couramment employé pour désigner le travail conçu comme genre d'activité, donc dans son sens le plus général aussi bien qu'en parlant d'un travail déterminé, effectué ou à faire:

Mon activité d'alors! Cet état de demi-ivresse, de joie de métier, cet entrain au boulot!

Martin du Gard, R.

— *Vous avez un boulot intéressant à me confier?*

— *J'ai en effet un travail pour vous . . .*

Donzelle 21

Ce roman était mal parti, dit Henri; j'ai envie de le reprendre; mais je sais que ça sera un énorme boulot; alors, je ne suis pas pressé, c'est tout.

Mandarins 245.

Je les traite très bien les femmes de ménage. Mais je veux qu'elles fassent leur boulot proprement sans histoire et sans me raconter leur vie.

La femme rompue 92.

Il jeta sur l'ébauche de son travail un regard possessif:

— *Non, Jeanne, pas tout de suite. Faut que je finisse mon boulot.*

Saint-Pierre 148.

Boulot se dit également du travail que l'on exécute comme son occupation lucrative régulière, comme son emploi: *aller au boulot; avoir un bon boulot.*

Toi, Petit Louis, t'es bien avancé avec tes idées . . . T'as plus de boulot, on veut te rayer du chômage, tandis que d'autres . . .

Fréville 26.

Oui, le cinéma, ça m'a l'air d'un bon petit boulot gentil. L'autre jour, j'étais dans un studio de prises de vue . . . Le metteur en scène . . . n'avait pas l'air de se tuer à l'ouvrage, tu sais. Et ce qu'il faisait, je crois que je m'en tirerais.

Aymé 137.

Si c'est pas malheureux de perdre son boulot à coause d'un canard communiste!

Fréville 138.

Nous autres matuches, nous avons le boulot chevillé à l'âme. . . Mortibus, il nous reste des réflexes, et ces réflexes manoeuvrent encore pour le turbin.

Donzelle 137

Le substantif *turf* est emprunté au langage des courses de chevaux par l'argot d'où il est passé dans le langage populaire dans le sens de «travail» ou «métier»:

Je ne vexe jamais les braves mecs qui me font leur, turf.

Donzelle 197

Dehors, l'aboyeur bat toujours la semelle en marmonnant son laïus que personne n'écoute.

— *Y a longtemps que tu fais le turf?*

— *Depuis mon accident . . .*

Donzelle 123

Dans le même sens, on emploie le subst. *turbin* qui, pourtant, est beaucoup plus marqué et jouit d'un emploi beaucoup moins général: *C'est un bon turbin, pas fatigant.* PR.

Les verbes *turbiner*, *bossier*, *gratter* et *boulonner* ont également un emploi double: en s'en sert pour désigner soit l'action de travailler dur en général, soit le travail en tant qu'occupation régulière rémunérée, donc en tant qu'emploi:

Tu n'as qu'à te tirer. Mille pedzouilles sont à la porte, prêts à te remplacer dare-dare . . . Et qui ne râleront pas pour turbiner davantage.

Fréville 62.

Et savez-vous maintenant où il bosse? Il est employé à l'Office de chômage comme inspecteur . . .

Fréville 65.

Le gars qui nous a extraits du tombeau la veille est occupé à réparer le camion. Il chante en bossant.

San-Antonio polka 151.

*Quand on n'a plus la force de gratter, on n'est bon que pour l'hospice
ou la Seine.*

Fréville 25.

*Toujours des pièces vides. Du moins on ne peut compter comme
des présences les nombreuses araignées qui boulonnent à plein
rendement!*

Donzelle 71

Les verbes *trimer* et *marnier* sont employés en parlant d'un travail dur
qui exige de grands efforts:

*Le Vioque, je l'ai vu avec bien des visages différents,
depuis que je marne pour sa pomme.*

San-Antonio polka 75

*Il trimait comme un mercenaire, de six heures du matin au soir,
sans même sortir le dimanche . . .*

Fréville 57.

*Il vivait et travaillait pour elle et seulement pour elle, trimant le
jour et la sortant la nuit.*

Vialar 35.

*On a beau marnier comme des nègres, jamais on n'arrive à sortir sa
semaine . . .*

Fréville 192.

Si le contenu des verbes indiqués ci-dessus est dominé surtout par la
notion de fatigue, celui des verbes qui suivent est dominé surtout par la
notion d'ardeur. Il s'agit des verbes *bûcher*, *piocher* et *chiader* qui s'ap-
pliquent au travail que l'on fait avec assiduité et avec entrain. On ne les
emploie guère qu'en parlant du travail intellectuel et, plus particulière-
ment, du travail des étudiants: *Il a bûché ferme. D. pioche comme un
enragé.*

C'est donc la notion d'ardeur qui domine le noyau sémantique des ex-
pressions du dernier groupe. Aussi les noms d'agent et les adjectifs qu'ils
composent (*bûcheur*, *piocheur*) servent-ils à qualifier les personnes qui
travaillent avec assiduité ou avec acharnement: *Un élève bûcheur. C'est
un piocheur.*

*Oh, vous savez, mon mari . . . il minaude . . . c'est un bûcheur, un
chercheur, il n'y a que son travail qui compte . . .*

Sarraute 70.



Parmi les noms d'agent appartenant au champ conceptuel du travail, la
place centrale revient au substantif *travailleur* qui désigne toute personne

qui fait un travail physique ou intellectuel: *Le travail devrait toujours faire vivre le travailleur. Travailleur intellectuel. Travailleurs sociaux.*

L'angoisse de la mort est un luxe qui touche beaucoup plus l'oisif que le travailleur, asphyxié par sa propre tâche.

Camus, PR.

Les fainéants et les travailleurs de basse classe se retrouvaient chaque dimanche sur la place du quai.

Chamson 108.

Dans une deuxième acception, qui est la plus fréquente, le subst. *travailleur* prend un sens social en désignant les salariés, et plus particulièrement les ouvriers de l'industrie, par opposition aux employeurs. Ainsi la condition des travailleurs est la condition de ceux qui vivent de leur travail, de leur salaire:

Le syndicat était opposé par principe aux heures supplémentaires, mais il était bien obligé de fermer les yeux, la plupart des travailleurs ne pouvant pas vivre avec le salaire des quarante heures par semaine.

Vailland 106.

Tout ça ce sont des vétilles fort éloignées de la politique, de la prise du pouvoir par les travailleurs, mais elles nous y mènent.

Fréville 133.

Il paraît tout de même que le Front populaire va faire avoir une grosse retraite aux vieux travailleurs . . .

Aymé 85.

Finalement, le substantif *travailleur* peut être employé comme un terme d'éloge qualifiant celui qui travaille beaucoup et qui aime travailler: *C'est un travailleur.*

C'est aussi le sens qui est le plus courant pour *travailleur* employé comme adjectif (*une écolière travailleuse*):

Une brave petite âme, honnête et travailleuse.

R. Roland, PR.

L'adjectif *travailleur* est cependant employé très souvent également dans un sens analogue à la seconde acception du substantif respectif. Dans ce cas, il sert à qualifier ce qui a trait aux salariés, et, plus particulièrement, aux ouvriers de l'industrie: *les classes travailleuses.*

Dans un sens plus général, cet adjectif sert aussi à qualifier ce qui est caractérisé par le travail: *des rues travailleuses.* Ce dernier emploi de l'adjectif est littéraire.

Ouvrier aussi est soit substantif, soit adjectif. Le substantif désigne quelquefois — et dans la langue littéraire seulement — celui qui possède en travaillant une habilité pratique ou une habileté supérieure pour faire un ouvrage quelconque, en faisant ainsi envisager celui qui travaille par rapport à sa compétence ou à la qualité de son ouvrage: *Un beau drame fait de main d'ouvrier*. NLU.

Et de temps en temps . . . Gontran réparait les vannes des douves. «Il n'existe pas un ouvrier plus courageux ni plus adroit», songeait le marquis.

Saint-Pierre 258.

. . . ces gestes délicats, précis et calmes qu'ils ont . . . d'excellents ouvriers qui connaissent à fond, qui aiment leur métier, il faut toujours s'adresser aux bonnes maisons . . .

Sarraute 8.

Il enleva son grand chapeau, s'essuya le front d'un revers de main — et sourit. Elle avait bien devant elle un ouvrier, aimant son travail et sûr de soi.

Saint-Pierre 146.

Dans le langage courant, toutefois, le substantif *ouvrier* désigne toute personne travaillant manuellement pour gagner un salaire (*ouvriers agricoles, ouvriers maçons, ouvrières à domicile*). Plus particulièrement et plus souvent, il sert à désigner les travailleurs manuels de la grande industrie: *ouvriers travaillant en équipe, à la chaîne*.

A deux, reprit Chatelard, vous faites le travail de trois. Est-ce que tu te rends compte que tu ôtes le pain de la bouche d'un ouvrier?

Vailland 107.

La plupart des femmes à Bionnas vivent des industries de la matière plastique. La majorité comme ouvrières, les autres comme épouses ou maîtresses des patrons.

Vailland 47.

Davantage que travailleur peut-être, le subst. *ouvrier* prend souvent un sens social et désigne les salariés dans leur rapport d'opposition aux patrons, aux bourgeois:

J'entends d'ici les accusations de nos féroces philanthropes, s'ils me lisaient: je veux faire passer les ouvriers pour riches et les bourgeois pour pauvres, afin de conserver plus longtemps l'heureuse servitude des uns et la puissance des autres.

Camus dans Littérature 32.

Je ne suis pas patron et n'ai pas à savoir ce que j'aurais fait comme tel. Je m'occupe des ouvriers parce que je suis un ouvrier. Chacun de son bord!

Fréville 26.

Un ouvrier ne peut pas vivre en bourgeois; il faut, dans l'organisation sociale d'aujourd'hui, qu'il subisse jusqu'au bout sa condition de salarié.

Sartre, PR.

C'est par cette acception que *ouvrier* est entré dans la terminologie politique et sociale du mouvement ouvrier, où il jouit d'un emploi très fréquent. Il en est de même, et dans une mesure plus prononcée encore, de l'adjectif *ouvrier* que l'on utilise pour qualifier ce qui a rapport aux ouvriers, ce qui leur est destiné ou ce qui est constitué par les ouvriers: *les revendications ouvrières; le mouvement ouvrier; une cité ouvrière.*

On critiquait l'essai qu'il était en train de faire paraître dans «Vigilance»...: il était un chien de garde du capitalisme, un ennemi de la classe ouvrière.

Mandarins 259.

J'aime l'animation des villes ouvrières, à l'heure de la sortie des ateliers...

Vailland 7.

Les délégués ouvriers cependant s'étaient rendus chez Jules Morel. — Faites-la, votre grève, dit le vieux. Vous me rendrez service.

Vailland 196.

Elle ne savait rien de l'enfance ouvrière, différente de celle qu'elle avait eue...

Aragon, PR.



Le substantif *prolétaire* est très proche de substantif *ouvrier* dans son sens de «travailleur manuel salarié». Il est chargé de la même signification sociale et politique et il désigne ceux qui ne possèdent pour vivre que les revenus de leur travail: *Prolétaires des villes et des campagnes. Prolo* qui est abréviation populaire de *prolétaire*, est d'un emploi assez fréquent:

A-t-on pas idée, au vingtième siècle, de contraindre les prolos à manger sur des bacs à acides...

Fréville 20.

Ici, dans la maison, tu ne rencontreras pas de rupins, tous des prolos, à part trois ou quatre exceptions...

Fréville 26.

Pour désigner ceux qui travaillent, le français emploie en outre les substantifs *manœuvre, journalier* et *tâcheron*. Toutes ces expressions servent à désigner les ouvriers qui travaillent à des besognes simples qui n'exigent pas d'habileté et de connaissance particulières:

Journaliers, hommes de peine, tâcherons passés maîtres par expérience, ils étaient embauchés quelquefois pour une journée ou même pour quelques heures, mais jamais ne maquaient d'ouvrage.

Chamson 72.

Employées au figuré, ces expressions prennent une nuance péjorative en désignant celui qui exécute sans talent et sans initiative des besognes de routine ou de commande :

Comparer à Racine le manoeuvre qui a si cruellement mutilé une tragédie.

Bénac.

Je le rencontre au Palais et j'ai eu une fois l'occasion de déjeuner avec lui . . . Mais c'est un monsieur trop important pour le tâcheron que je suis . . .

Simenon 101.

Tâcheron est utilisé aussi comme un terme d'éloge en qualifiant celui qui travail avec assiduité et application.

Dans ce sens, on emploie le plus souvent l'adjectif *laborieux* qui, de même que *travailleur*, adjectif et substantif, sert à qualifier les personnes qui travaillent beaucoup, soit par habitude, soit par goût :

C'est . . . l'habitude d'être laborieux qui nous permet de produire une oeuvre.

Proust, R.

Quoique fort laborieux, il produit peu à la fois . . .

Gourmont, R.

Ne croyez point qu'il s'agisse d'une vieille fille revêche et laborieuse . . .

Donzelle 23

Qualifiant les choses, *laborieux* se dit des travaux ou démarches qui sont difficiles à accomplir, qui coûtent beaucoup d'effort à celui qui les fait : *recherches laborieuses, ouvrage laborieux.*

Laboriosité désigne la qualité de celui et de ce qui est laborieux.

Notons que dans la construction *les masses (classes) laborieuses* la valeur de l'adjectif est différente, servant à qualifier les masses qui n'ont pour vivre que leur travail, donc les classes travailleuses :

Pontdebois fit relire la déclaration par son interlocuteur et y intercala un couplet légèrement gauchisant, qui faisait ressortir l'intérêt qu'il portait au sort des classes laborieuses.

Aymé 87.



Pour avoir une vue d'ensemble du champ conceptuel du travail en français contemporain, nous grouperons, sur la table qui suit, les expressions qui le constituent. Nous n'y ferons figurer que les substantifs pouvant désigner le travail et nous indiquerons en même temps quels sont les traits distinctifs qui constituent leur noyau sémantique :

traits sémantiques		travail	ouvrage	œuvre	labeur	peine	besogne	tâche	corvées	boulot	turbin	bricolage	veilles
effort													
résultat													
utilisé													
remunération													
pénible													
imposé par	besoin												
	obligation												
	devoir												
important	quantité												
	qualité												
manquant d'importance													
bas													
manquant de considération													
fait pendant la nuit													
affectivité	positive												
	négative												
nuance socio-stylistique	élevé												
	bas												

La table fait voir que certains traits sémantiques se répètent dans toutes les expressions, tandis que d'autres n'apparaissent que dans certaines d'entre elles. Il y a donc des traits sémantiques qui sont communs à tous les mots du champ; ce sont les traits d'identification, à savoir les notions d'effort, de résultat et d'utilité. C'est à titre de ces traits communs que les expressions étudiées appartiennent au champ conceptuel du travail; ce sont eux, en effet, qui constituent le point dans lequel les contenus sémantiques de toutes ces expressions (et ceux de toutes les unités lexicales qui constituent le champ) se recouvrent et qui sont la base de leur interchangeabilité éventuelle, de leur synonymie.

D'autre part, il y a des traits sémantiques qui ne figurent que sous quelques-unes des expressions indiquées, voire sous une seule d'entre elles. C'est en vertu de ces traits distinctifs différentiels qu'elles s'opposent les unes aux autres.

Le noyau sémantique des unités lexicales qui constituent notre champ comporterait donc toujours une partie constante — les traits sémantiques communs, et une partie variable — les traits sémantiques oppositifs et commutables.

Pour ce qui est des traits sémantiques constants, on peut voir sur la table que *ouvrage* les totalise tous sans addition d'aucun trait supplémentaire. Ce substantif devrait donc être considéré comme le mot du champ dont la signification a la caractéristique la plus générale. Ne devrait-on donc pas le considérer comme le terme central du champ?

A cette question, il faut donner une réponse négative. On peut se rendre compte assez facilement que *ouvrage* a, par rapport à *travail*, un caractère beaucoup moins général, bien que notre table semble dire le contraire. Il se trouve en effet que, pour se faire une idée du contenu sémantique d'un mot, il ne suffit pas de relever les traits distinctifs qui le composent. Il y a encore d'autres facteurs qui viennent en ligne de compte. A notre avis, il s'agit tout d'abord de la structure du noyau sémantique des expressions respectives: l'importance relative des éléments qui le constituent varie, on l'a vu, suivant le point de vue qu'on adopte pour aborder le contenu sémantique du mot. Ce point de vue qui, en changeant, met en relief tantôt un, tantôt un autre des traits sémantiques du mot, est essentiellement fonction du contexte. A la page 60, on a pu voir comment ce changement de perspective jouait pour la polysémie de *travail*. On pourrait démontrer la même chose pour d'autres membres du champ. C'est là d'ailleurs que réside la raison du fait que deux expressions données sont synonymes et parfaitement interchangeables dans un contexte et opposées dans un autre.

La structure du noyau se reflète dans le choix des traits de classification avec lesquels le noyau se combine pour constituer une signification lexicale donnée. Le noyau de *travail* a une structure très mobile, car les traits sémantiques qui le composent sont très équilibrés, de sorte que n'importe lequel d'entre eux peut devenir l'élément organisateur de la structure. Pour cette raison, le noyau sémantique de *travail* peut être à la base des expressions appartenant à de nombreuses classes lexico-grammaticales. On a vu que le substantif *travail* peut appartenir soit à la classe des objets, soit à celle des actions, soit enfin à celle des activités.

Le noyau sémantique de *ouvrage*, par contre, ne possède pas ce caractère

équilibré. La notion de résultat y prend une importance relativement plus grande et c'est à travers elle que le noyau est abordé le plus souvent. *Ouvrage* devra donc être considéré comme appartenant surtout à la classe des objets. Même là où il est utilisé pour désigner l'action de travailler, il ne la désigne pas comme un genre d'activité, mais bien comme une action déterminée que l'on a à faire ou que l'on a déjà effectuée. La notion de résultat y est donc toujours bien en relief. On voit donc que, en comparaison avec *travail*, *ouvrage* a un caractère marqué, bien que son noyau sémantique ne comporte que les traits d'identification.

Il ne peut donc pas être question que *ouvrage*, pas plus qu'un autre membre du champ, dispute à *travail* la fonction de terme central. Parmi toutes les expressions qui constituent le champ, *travail* est le seul à pouvoir se substituer à n'importe quel autre substantif du champ. Il en va de même pour *travailler* par rapport aux verbes du champ, le cas échéant pour *travailleur* par rapport aux noms d'agent, etc.

Une telle substitution suppose la neutralisation de l'opposition (ou des oppositions) sémantique entre l'expression remplacée et l'expression remplaçante. Nous concevons cette neutralisation⁵⁰ comme l'annulation de l'opposition par exemple entre *travail* d'une part et, d'autre part, un membre marqué du champ, tel que *labeur*, et cela dans la direction allant de *travail* à *labeur*. En d'autres mots, il s'agit de l'inclusion de *labeur*, dont le noyau sémantique comporte un élément différentiel et représente donc le membre intensif (marqué) de l'opposition, dans *travail*, son membre extensif (non-marqué). Cela signifie en pratique que, s'il est parfaitement possible de remplacer *labeur* par *travail*, donc le membre intensif de l'opposition par son membre extensif, il est impossible de procéder en direction inverse (sauf pour les emplois «stylistiques», bien entendu).

Il en est de même de toutes les autres expressions constituant notre champ conceptuel. Toutes, elles peuvent être mises en rapport d'opposition avec *travail* (dans notre exposé, nous avons d'ailleurs insisté surtout sur cet aspect du problème); mais cette opposition est une opposition neutralisable. Ainsi, la position de *travail*, terme central, vis-à-vis des autres substantifs du champ est celle du membre extensif d'une opposition par rapport à ses membres intensifs.

Travail peut donc être employé, le cas échéant, au lieu de tous les autres substantifs qui figurent dans notre table mais, en principe, la substitution n'est pas possible dans le sens inverse. Nous considérons que s'est là la caractéristique principale du terme central d'un champ conceptuel.

⁵⁰ Nous concevons la neutralisation d'une façon assez différente de celle qu'expose M. Dubois dans son article *Unité sémantique complexe et neutralisation*, Cahiers de lexicologie 2, 1960, pp. 62-66. Nous pensons, en effet, qu'on ne peut parler de la neutralisation que là où il y a dans le système onomasiologique une opposition identifiable. Cf. Josef Vachek, *Dictionnaire de linguistique de l'École de Prague*, Utrecht-Anvers 1960.

Dans le domaine du verbe, la situation est la même: travailler est extensif par rapport à tous les autres verbes du champ.

terme extensif	terme intensif
travailler	œuvrer
	peiner
	besogner
	bricoler
	trimer
	marnier
	turbiner
	gratter